

« Faire sauter l'omerta » pour « défendre avant tout les producteurs »

© 08/01/2019 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Lors de la présentation de leurs vœux à la presse, les deux leaders de la Coordination rurale, Bernard Lannes et Véronique Le Floc'h, ont estimé que leur syndicat pouvait « renverser la vapeur » dans une dizaine de départements lors des élections chambres d'agriculture. A condition de rassembler les voix des « écoeurés du système ».



Bernard
Lannes,
président de
la
Coordination
rurale,
Véronique
Le Floc'h,
secrétaire
générale du
syndicat, et
Frédéric
Courleux,
directeur
des études
du think
tank
Agriculture
stratégie,
lors de la
présentation
des vœux
de la CR
mardi 8
janvier
2019.

(©Terre-net
Média)

Comme il y a six ans, les traditionnels vœux pour cette année 2019, que **Bernard Lannes** et **Véronique Le Floc'h**, les deux leaders de la **Coordination rurale**, ont adressé à la presse mardi 8 janvier, avaient un ton plus conquérant et incisif que les autres années. À quelques jours du début du vote pour les **élections des chambres d'agriculture**, le deuxième **syndicat agricole** espère faire mieux qu'en janvier 2013 et atteindre l'objectif qu'il s'était déjà fixé il y a six ans : « bouleverser le paysage du syndicalisme agricole en mettant le duo FNSEA-JA en minorité ».

La Coordination rurale présente des listes dans quasiment toutes les chambres départementales pour les prochaines élections qui auront lieu du 14 au 31 janvier. « Nous serons présents dans 98,5 % des territoires », confirme Bernard Lannes. « Nous n'aurons pas de liste en Guyane, ni dans les Alpes-Maritimes, ni dans les Alpes-de-Hautes-Provence, ni en Corse, mais il y en aura une à la Réunion et, pour la première fois, dans la Creuse. »

Le syndicat, qui préside quatre chambres d'agriculture (Calvados, Lot-et-Garonne, Charente et, avec la Confédération paysanne, le Puy-de-Dôme) estime qu'il pourrait remporter une dizaine d'autres chambres où les résultats étaient très serrés en 2013. Parmi les départements visés, la CR évoque le Morbihan ou la Haute-Garonne.

« Nous ne sommes pas là pour éradiquer la FNSEA mais pour rééquilibrer le paysage syndical », a insisté Bernard Lannes, qui milite pour des « chambres d'agriculture neutres sans favoritisme ni discrimination ».

« Dans mon département (le Gers, ndr), pour voir la juriste de la chambre, je dois passer par la Fédé, dénonce-t-il. Nous voulons rendre l'agriculture aux agriculteurs, et rendre accessible les chambres à tous. »

« Entrer en résistance »

Les deux leaders syndicaux ont dénoncé à plusieurs reprises « l'omerta » qui « règne dans le secteur agricole », en citant plusieurs organisations « gérées par le syndicalisme ». Parmi ces organisations, Bernard Lannes et Véronique Le Floc'h ont cité « Groupama, le Crédit Agricole, les Safer, les CER » et « les plus grosses coopératives qui défendent, avec l'aval du syndicalisme majoritaire, leur vocation exportatrice ». « Nous sommes en résistance aussi contre le libre-échange à tout va et la politique du tout export défendue par la FNSEA. »

« Il faut en finir avec la **vocation exportatrice** des céréales à tout prix. C'est une aberration d'exporter des céréales pour importer massivement du maïs et des protéines. Nous, à la CR, nous défendons le **revenu des producteurs** dans leur ferme, alors que la FNSEA défend surtout la filière. »

« Quand, à la FNSEA, ils ne seront plus majoritaires, ils se souviendront qu'il y a des agriculteurs à défendre. »

À lire aussi >> [La Coordination rurale en campagne pour « rendre l'agriculture aux agriculteurs »](#)

Lancement d'une notation des relations entre agriculteurs et industriels

La Coordination rurale a profité de la présentation de ses vœux pour annoncer le lancement d'une démarche de notation des **relations commerciales** entre les agriculteurs et les industriels de l'agroalimentaire.

« Il faut que tous les acteurs deviennent partenaires d'égal à égal avec l'industrie agroalimentaire », a expliqué Véronique Le Floc'h, la secrétaire générale du syndicat.

Le programme de travail et les premiers indicateurs de cette démarche de notation de la **Responsabilité sociale des entreprises** (RSE) de l'agroalimentaire seront dévoilés en octobre 2019.

« Pour garantir sa crédibilité et son indépendance, la Coordination rurale portera cette démarche en interne mais s'appuiera sur des expertises extérieures pour développer les méthodes de notation qui seront validées par un comité d'experts indépendants ». Le syndicat a missionné le think tank Agriculture stratégie pour définir une méthodologie à la démarche. Méthodologie qui devrait être précisée d'ici le salon de l'agriculture fin février 2019.

« Un syndicat a toute légitimité à lancer une telle démarche de notation de la RSE dans l'agroalimentaire », a justifié Frédéric Courleux, directeur des études du think tank Agriculture stratégie.

Pour le syndicat, il s'agit de « sortir de cette logique d'extraction minière, une logique de fourniture de matières premières dans laquelle les filières enferment les producteurs ». « Si les produits sortant des fermes sont de bonne qualité, il faut les faire valoir à tous les échelons pour qu'il y ait un **juste retour aux producteurs** », a expliqué Véronique Le Floc'h.

Retrouvez [notre dossier sur les élections des chambres d'agriculture 2019](#)